

Déclaration de la Campagne internationale pour les réparations et l'annulation de la dette de l'apartheid

Pendant le régime de l'Apartheid, les Sud-Africains étaient soumis à des lois racistes et discriminatoires, qui régissaient tous les aspects de leur vie. Ces lois *limitaient* la liberté des sud-africains noirs dans le choix de leur lieu de vie, de travail ainsi que dans l'accès à certains secteurs professionnels. L'Apartheid fut à l'origine d'arrestations massives, de relocations forcées, de pertes de propriétés, de fermes, de commerces, d'inégalités en matière d'éducation, et de conditions d'habitat et de vie effroyables. Bref, beaucoup furent victimes d'une misère incessante et d'injustices accablantes. Des centaines de milliers de sud-africains noirs et ceux qui ont choisit d'affronter cette injustice ont été victimes de torture, de meurtre, de détention arbitraire, et d'autres violences avec l'aval de l'Etat.

Pour reprendre les paroles de N. Mandela :

« On n'a toujours pas de maison, de nourriture, ni d'éducation. Tout ce que l'on sait c'est que notre peuple continue à mourir et à être assassiné dans la violence dans les trains et dans les dans des massacres.»

L'Apartheid n'était pas seulement dirigé envers la majorité du peuple sud-africain , mais aussi contre la population des pays voisins. Ces pays ont été militairement attaqués et déstabilisés sur le plan politique, économique et social.

A partir de 1950, la communauté internationale a identifié et condamné l'Apartheid en tant que crime contre l'humanité. Il s'agit là d'une violation extrême du droit international. Des sanctions ont été prises contre le régime d'apartheid d'Afrique du Sud (dont) incluant notamment des embargos sur l'armement, le pétrole et la technologie. Cependant, un nombre importants d'entreprises multinationales ont choisi d'ignorer ces appels/ sont passées outre ces embargos, et ont, en toute conscience, continué à soutenir le régime de l'Apartheid à maintenir son système d'oppression.

Récemment, la Commission sud-africaine vérité et réconciliation déclara que le commerce était un des piliers central de l'économie qui a soutenu l'Etat sud-africain pendant les années d'apartheid, et que certaines entreprises ont même contribué à l'implantation de ce régime pendant que d'autres ont tiré des bénéfices de la coopération avec les structures de sécurité mises en place par l'Etat.

L'élection N. Mandela, en 1994, à la présidence de la République Sud-Africaine mit fin à l'Apartheid, mais ses effets se font encore ressentir dans tous les domaines. En effet, les pertes, les injustices, et l'inégalité perdurent, se répandant sur tout le spectre socio-économique du pays que ce soit l'emploi, l'éducation, le logement, et la santé.

Après 4 ans de tentatives ratées pour essayer de faire payer les banques et entreprises multinationales qui en soutenant l'apartheid en ont tiré un profit odieux, la Campagne internationale pour les réparations et l'annulation de la dette de l'apartheid a officiellement porté plainte à New York au nom de victimes de ce régime.

Les entreprises se sont rendues complices de crimes contre l'humanité et il devenu crucial de soigner cette société qui continue à souffrir des préjudices de son passé. Les profits de ces entreprises augmentaient alors même que la souffrance des victimes de l'Apartheid s'intensifiait. Pourtant, les banques et les entreprises en question ont systématiquement rejeté toutes tentatives de discussions sur leur rôle dans la participation à des programmes sociaux de reconstruction et de développement à large spectre des communautés affectées, ou dans la compensation de particuliers pour les dommages qu'elles ont rendu possibles.

L'action légale est donc l'unique voie possible afin que la vérité soit dévoilée sur l'étendue de la complicité des entreprises dans les abus de l'apartheid et que la justice soit rendue à ceux qui ont soufferts. On ne peut pas s'attendre à ce que les victimes payent pour leur propre

souffrance. Les entreprises multinationales doivent prendre conscience qu'être complice de crimes contre l'humanité ne peut, en aucun cas, être rentable.

Ainsi, nous faisons appel aux mouvements sociaux et à toute organisation de la société civile à soutenir et à promouvoir les engagements suivants :

- La réparation pour les victimes de violations des droits de humains pendant le régime l'apartheid doit être universellement reconnue, ainsi que l'annulation totale des dettes odieuses causées par ce régime. .
- Le droit international visant à protéger et renforcer les droits d'individus et de communautés pauvres et marginalisées.
- Le droit à la société civile de déposer légalement plainte afin de faire valoir leurs droits légitimes.
- Respect des droits et de la dignité humaine

Nous appelons les gouvernements étrangers à :

- Reconnaître que leurs banques et entreprises se sont rendues complices de l'Apartheid et ont tiré profit de ce régime.
- Respecter le droit des citoyens au recours légal sans faire trop de pressions sur le gouvernement sud-africain et sur d'autres parties impliquées pour arrêter le processus des plaintes.
- Soutenir le gouvernement Sud Africain dans sa position quant au respect des Droits du citoyen à faire recours de façon légale.
- Reconnaître que les règles internationales sur les Droits humains doivent être maintenues.
- Reconnaître que les peuples de l'Afrique du Sud et des pays avoisinants ont droit à des réparations

Nous appelons les entreprises multinationales qui se sont rendues complices du système d'Apartheid à :

- Reconnaître que le fait de profiter du système de l'Apartheid est un crime contre l'humanité et était inacceptable.
- Respecter les droits de l'individu à faire recours de façon légale et éviter d'utiliser leur pouvoir économique et politique pour influencer les positions des représentants publiques et des preneurs de décision en vue d'arrêter leur appel pour des réparations.
- Reconnaître que les règles internationales sur les Droits humains doivent être maintenues.
- Donner des réparations aux communautés affectées sans devoir attendre que la plainte soit en cours.

En souscrivant à cette déclaration nous agissons pour la justice et en accord avec la Campagne internationale pour les réparations et la dette de l'apartheid.